

Réf: Dossier N° : 48625

AVIS DE CONSTITUTION**SOCIETE « BMS AFRICA »****Siège social : ABIDJAN - COCODY 2 PLATEAUX VALLONS, J95,
01BP7650ABJ01**

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 17 AVRIL 2018, et enregistrés au PLATEAU le 17 AVRIL 2018, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination: « BMS AFRICA » .

Objet: TELEVISION NUMERIQUE, TELECOMMUNICATION. Et pour la réalisation de l'objet social : l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles. L'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux. La prise en location-gérance de tout fonds de commerce. La prise de participation dans toute société existante ou devant être créée. Et généralement toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement.

Capital social: 30 000 000 F CFA divisé en TROIS MILLE (3000) Parts Sociales de Dix Mille (10.000) F CFA chacune en numéraires, numérotées de 1 à 3000 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social: ABIDJAN - COCODY 2 PLATEAUX VALLONS, J95,
01BP7650ABJ01

GERANT: Monsieur KEERODHUR KHIRAN.

RCCM: n°CI-ABJ-2018-B-10510 du 18/04/2018 au Tribunal du
Commerce d'Abidjan.

Durée: 399 ans

Dépôt au greffe: n°9786 du 18/04/2018

Pour Avis

Le CEPICI

